

VIAS MAG^{N°39}

Bonne année 2026 !



Vias
Méditerranée

**Vias,
une ville
à votre
image**

2026



Voeux à la **population**

Vendredi 16 janvier
Théâtre de l'Ardaillon

19h

Vias
Méditerranée

SOMMAIRE

Édito	5
Retour en images	6
Vie municipale	9
Urbanisme	12
Action sociale	14
Jeunesse	16
Écoles	21
Sport	22
Carnaval	24
Culture & patrimoine	26
Vie associative	28
Actualités	30
Économie locale	33
Agenda	35
État civil	37
Tribunes politiques	38



P.10
VIE MUNICIPALE
Conseil Municipal



P.18
JEUNESSE
Noël des enfants



P.21
ÉCOLES
Un nouveau dispositif : Le CLAS



P.24
CARNAVAL 2026
Ville de tradition

VIAS MAG

Janvier - Février - Mars - 2026 - Édité par la Mairie de Vias

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jordan Dartier

TEXTES, CONCEPTION GRAPHIQUE & PHOTOS : Service Communication - **IMPRIMERIE** : IMPRIMERIE SPÉCIALE BUCEREP

RÉGIE PUBLICITAIRE ÉDITIONS BUCEREP 05 61 21 15 72 - **TIRAGES** 4500 exemplaires - **NUMÉRO ISSN 1624-1118**





Édito

Chères Viassoises, Chers Viassois,

L'année s'est achevée dans la convivialité. Les rues illuminées, les marchés et les animations de fin d'année ont installé partout dans notre commune cet esprit de fête que nous aimons tant. Après une saison intense et animée, ce fut l'occasion de ralentir le rythme et de profiter, en famille ou entre amis, de ces moments simples qui font la richesse de notre vie locale.

Ces derniers mois, Vias a une nouvelle fois prouvé sa capacité à se mobiliser. En octobre, la ville s'est habillée de rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose. Une belle réussite collective, marquée par une participation record de 385 sportifs.

Dans la même dynamique, le Téléthon a rassemblé habitants, associations et bénévoles autour d'une même cause, avec cette générosité et cet esprit d'entraide qui caractérisent si bien notre commune.

Cette nouvelle année démarre à peine que déjà se prépare un autre grand rendez-vous : l'incontournable Carnaval !

Un moment festif et populaire qui rassemble toutes les générations. Sous les costumes et les masques, c'est une véritable fierté locale qui s'exprime. Merci à toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre cette belle tradition.

Autre temps fort à venir : le Forum de l'emploi saisonnier, en février. Comme chaque année, il permettra de mettre en lien entreprises, jeunes et demandeurs d'emploi afin de préparer la saison estivale 2026, favoriser l'emploi local et soutenir notre économie.

Enfin, j'aurai le plaisir de vous retrouver le 16 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population. Un moment privilégié pour partager ensemble les projets à venir et célébrer ce qui nous rassemble.

Avant de tourner la page de 2025, je veux simplement vous souhaiter, à toutes et à tous, tous mes vœux de bonne et heureuse année 2026.

Jordan Dartier
Maire de Vias

RETOUR EN IMAGES

SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



Repas des aînés

11 octobre 2025



Vias en Rose

18 octobre 2025

Halloween Party

31 octobre 2025



RETOUR EN IMAGES

SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



Hugues Darvey
7 novembre 2025



Messe en hommage du 55^{ième} anniversaire de la mort du Général de Gaulle
9 novembre 2025



Cérémonie de l'Armistice de 1918
11 novembre 2025



Cinécole à l'Ardillon
18 novembre 2025



Sosies
23 novembre 2025

RETOUR EN IMAGES

SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



Remise du chèque d'Octobre Rose
4 décembre 2025



Cérémonie en hommage aux Morts pour la France, pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
5 décembre 2025



Téléthon
6 décembre 2025

Village de Noël
19 décembre 2025



Inauguration de la crèche
19 décembre 2025



VIE MUNICIPALE

EN CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 9 octobre 2025

Le Conseil a approuvé la convention-cadre relative à la mise à disposition du Système d'Information Géographique (SIG) par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) aux communes membres. La participation financière de la commune s'élève à 3 000 €/an.

Afin de lutter contre les dépôts sauvages, la CAHM a fait l'acquisition de pièges photographiques nouvelle génération qui vont faciliter l'identification et la verbalisation des contrevenants. La Municipalité souhaite s'inscrire dans cette démarche de lutte contre les incivilités et se dote de deux caméras, qui seront déployées sur les zones les plus impactées par ces incivilités, pour un montant de 1 300€ TTC/mois.

Le Conseil a désigné M. Bernard SAUCEROTTE pour représenter la commune dans le cadre d'un appel devant la Cour d'Appel de Montpellier faisant suite à un jugement du 7 mai 2024. Cette décision a été adoptée à la majorité par vote à mains levées.

Côté finances, un réajustement des inscriptions budgétaires a été acté suite à des modifications du budget primitif. Une subvention de 500 € à l'association des parents d'élèves de Vias (LPEV) a été attribué ainsi que l'adoption de l'assujettissement du bâtiment à la TVA de la maison de santé.

Le Conseil a adopté l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant de 19 000.26 € et a validé la mise en place d'un tarif carte Pass Haltérophilie - Compétition.

Dans le cadre de l'aménagement du chemin des Litanies, la commune poursuit l'acquisition d'emprises foncières.

La délégation du droit de priorité de la commune au profit de l'Office Public de l'Habitat Sète Thau Habitat en vue de l'acquisition d'une parcelle cadastrée chemin des Fauvettes a été accordé à l'unanimité.

L'assemblée délibérante a approuvé un avenant à la convention-cadre et les tarifs de prestation de services de l'Observatoire fiscal de la CAHM. Cet outil d'analyse facilite le suivi des bases fiscales, la prévision des recettes et la coordination avec les services de l'État.

Enfin, l'adhésion de la commune au dispositif du Service Civique il a été approuvé à l'unanimité. Ce programme, d'une durée de 6 à 12 mois, permettra aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans des missions d'intérêt général dans de multiples domaines.



Nouveau

La Carte PASS Haltérophilie - Compétition, disponible dès 2026, permet aux viassois et adhérents de pratiquer l'haltérophilie en loisirs ou en compétition, avec une licence FFHM obligatoire dès 17 ans.

Infos : Halle des Sports - 04 67 00 54 97

VIE MUNICIPALE

AU CŒUR DE LA MUNICIPALITÉ



La maison de santé : Un projet structurant

Annoncée dès janvier 2023, la création de la Maison de Santé s'inscrit dans le développement de la ZAC Fontlongue en partenariat avec la SAS Maïa représentée par le groupe Angelotti.

Jeudi 30 octobre 2025, la ville a signé le contrat de réservation de la future Maison de Santé. Une étape décisive qui confirme son engagement pour améliorer la qualité et la proximité des soins pour tous les habitants.

Ce futur pôle de santé attractif et moderne vise à regrouper plusieurs professionnels de santé en un même lieu pour favoriser la coordination des soins et attirer de nouveaux praticiens.

Il s'inscrit pleinement dans la modernisation des infrastructures publiques et dans la dynamique de développement urbain portée par la municipalité. La signature de l'acte définitif est intervenue le 9 décembre 2025.

Restaurant scolaire

La Ville de Vias poursuit la modernisation de ses équipements publics avec la construction d'un nouveau restaurant scolaire au sein du groupe scolaire Geneviève De Gaulle. Cet équipement permettra de doubler la capacité d'accueil, passant à 432 enfants, pour offrir de meilleures conditions de restauration.

Le futur bâtiment intégrera une cuisine, favorisant une alimentation de qualité, des circuits courts et des produits locaux. Une attention particulière est également portée au confort des enfants et aux conditions de travail des agents municipaux.

Construit avec des matériaux biosourcés et doté d'une enveloppe performante, le restaurant s'inscrit dans une démarche environnementale exemplaire.

Le programme comprend aussi un accueil de loisirs périscolaire (ALP), un plateau sportif, ainsi que plus de 5 000 m² d'espaces extérieurs aménagés.

Avec un coût global prévisionnel de 6 M€ H.T environ. Le projet fera l'objet, courant 2026, de recherches de financements externes.

Le permis de construire a été déposé fin 2025.

VIE MUNICIPALE

AU CŒUR DE LA MUNICIPALITÉ

Vias récompensée au Salon des Maires de l'Hérault



Une belle reconnaissance pour un projet au service des Viassois !

La commune a reçu le Prix Spécial du Jury « Mobilité » des Victoires de l'Investissement Local de l'Hérault lors du Salon des Communes et des Intercommunalités de l'Hérault le 30 septembre dernier.

Cette distinction souligne la qualité du réaménagement des entrées nord de la ville, un projet d'envergure mené sur cinq ans afin d'améliorer la mobilité, la sécurité et le cadre de vie des Viassois et portant sur deux ouvrages d'art franchissant la voie ferrée, des voiries rénovées et un giratoire structurant, des cheminements piétons et cycles, l'aménagement d'espaces verts et un éclairage public à faible consommation d'énergie.

Vias labellisée : "Ville prudente"



Lors du congrès des Maires qui s'est tenu en novembre 2025 à Paris, la commune s'est vue décerner le label "Ville Prudente" par l'association de prévention routière.

Cette distinction valorise les nombreuses actions menées depuis plusieurs années en matière de sécurité et de prévention routière. Gage de qualité, ce label témoigne de l'engagement affirmé de la ville de lutter contre l'insécurité routière.

Pour sa première participation, la commune a obtenu 3 coeurs sur 5.



La cérémonie officielle de la remise de la plaque se tiendra le mardi 3 février prochain à Trèbes.

URBANISME

PROJETS & RÉALISATIONS

Modification du Plan Local d'Urbanisme : Réunion publique



Jeudi 23 octobre, la Ville a organisé une réunion publique de concertation dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

De nombreux habitants ont répondu présents pour s'informer sur les modifications envisagées.

La procédure en cours répond à deux objectifs majeurs :

- Prendre en compte les décisions de justice annulant partiellement le PLU de 2017, notamment en ce qui concerne l'urbanisation dans la bande littorale des 100 mètres et certaines zones naturelles.
- Appliquer la révision du SCOT du Biterrois, approuvée le 3 juillet 2023, qui précise les critères de définition des secteurs agglomérés des communes littorales conformément à la loi Littoral et à la loi ELAN.

Ces orientations imposent une délimitation plus précise des zones urbanisées et une protection renforcée de la bande côtière des 100 mètres. Un zonage actualisé et un règlement spécifique sont en cours d'élaboration.

Une évaluation environnementale est actuellement conduite par deux bureaux d'études BETU et ALTEMIS afin d'analyser les incidences sur la faune, la flore et les zones humides et souligner un impact positif de préservation renforcée du littoral.



Bornes de recharge pour véhicules électriques & hybrides



Dans le cadre des actions menées en faveur du développement durable et de l'amélioration des services à la population, 5 bornes de recharge dont 4 en charge ultra rapide ont été installées à l'office de tourisme. Elles complètent le dispositif mis en place depuis 2024 : 14 bornes en centre ville (parkings Gambetta, Geneviève de Gaulle, D912, place des arènes) et 10 bornes à Vias-Plage sur les parking des 3 plages et de Farinette.

URBANISME

PROJETS & RÉALISATIONS

Sécurisation de l'eau potable à Vias : un projet au service des habitants



Chiffres clés

11,2 km
de conduites

Montant total
11 086 800 € TTC

Mercredi 29 octobre 2025, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas Languedoc (SBL) a tenu un point presse à la base de vie du chantier afin de présenter l'avancement des travaux et de rappeler l'importance de ce projet structurant.

Autour du directeur du SBL, Marc Coustol, étaient réunis les élus et techniciens du syndicat, les représentants des mairies de Vias et Bessan, les services de la CAHM, le Bureau d'Études, le coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS) ainsi que les entreprises en charge des travaux.

Contexte et objectifs

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune a confié la gestion de sa compétence « Eau » au SBL. Dans ce cadre, le Syndicat a engagé un projet stratégique de raccordement du réseau de distribution d'eau potable de Vias à son propre réseau d'adduction, afin d'assurer la sécurité et la durabilité de l'approvisionnement en eau. Les travaux ont débuté en août 2025 et se poursuivront jusqu'en avril 2026.

Ce projet permettra de substituer une partie de la ressource en eau, contribuera à la

solidarité hydraulique intercommunale et à la résilience du territoire face aux enjeux climatiques. Ce nouveau réseau renforce la sécurité et diversifie l'approvisionnement de l'alimentation en eau potable.

« Ce chantier est un investissement essentiel pour garantir à long terme une eau potable de qualité, tout en préservant nos ressources et en anticipant nos besoins futurs » a souligné le directeur du SBL.



ACTION SOCIALE

PROCHE DE VOUS



Repas des aînés : sous le signe de la convivialité !

L'ambiance était festive ce samedi 11 octobre 2025 pour le traditionnel repas des aînés. Événement incontournable de l'année, 500 convives ont répondu à l'invitation du Maire pour partager un moment de joie et de convivialité.

Cette belle journée fut également l'occasion de mettre à l'honneur Mme Colette Erard et M. Marc Moulé, salués pour leur engagement au sein de la communauté.

Comme chaque année, les fonds récoltés ont permis de remettre un chèque de 1 200 € à l'Association Française des Familles pour le Don d'Organes (AFFDO).

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de ce repas un moment chaleureux et inoubliable pour nos aînés.



Colis de Noël pour nos aînés

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité a eu le plaisir d'offrir aux aînés de 75 ans et plus un colis de Noël, composé de produits préparés pour leur apporter un peu de douceur.

Merci à l'ensemble des équipes qui ont participé à cette belle opération ! Grâce à eux, la magie de Noël a une fois de plus illuminé le cœur de nos aînés.



ACTION SOCIALE

PROCHE DE VOUS

Cours de REIKI Ateliers de soin énergétique

Du 15 janvier au 19 février 2026

Tous les jeudis après-midi de 15h à 17h

Au foyer du 3^{ème} âge

Le CCAS en partenariat avec l'association « REIKI » organise des ateliers gratuits de soin énergétique. Cette méthode aux multiples vertus aide les personnes à se libérer de leurs blocages physiques et émotionnels en harmonisant leur énergie vitale.



FORUM
de l'emploi
saisonnier

VENDREDI 27 FÉVRIER

Halle des sports
Jean Raynaud
9h - 13h

Vias
Méditerranée

À la recherche d'un emploi saisonnier ?

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable pour rencontrer de nombreux recruteurs et accéder à des offres d'emploi diversifiées.

Venez nombreux !

Journée internationale des droits des femmes

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, le CCAS organise en partenariat avec l'association « Taijiwuxigong » un atelier intitulé « QI GONG » pour découvrir tous les bienfaits de cette pratique chinoise.

Rendez-vous le lundi 2 mars 2026 de 9h30 à 11h30, à la salle « La Vigneronne ».



JEUNESSE

HALLOWEEN

Halloween en fête à Vias !

Vendredi 31 octobre, Vias s'est transformée en véritable royaume des frissons et de la bonne humeur ! Organisée par l'Espace Jeunes et le Comité des Fêtes, avec le soutien de la Ville, cette édition 2025 d'Halloween a rencontré un vif succès. Le cœur de ville a accueilli petits monstres, sorcières, vampires et fantômes pour un Halloween aussi terrifiant que festif.

Une ambiance effrayante... mais pleine de sourires.

Dans un décor soigneusement aménagé, les rues se sont animées de stands de maquillage, d'un sculpteur de ballons, d'un jeu de piste, de concours de déguisements pour petits et grands et de la redoutable Maison de la Peur pour le plus grand plaisir des familles venues nombreuses.

A la nuit tombée, la traditionnelle marche macabre a envahi les rues. Le parcours s'est achevé à la Maison du Patrimoine pour assister à un conte d'Halloween, avant de partager le verre de l'amitié.



JEUNESSE

ESPACE JEUNES

Le respect au travers du sport



Un évènement sportif, éducatif et citoyen !

Durant 2 jours, une vingtaine de jeunes de l'Espace Jeunes de Vias ont pris part à la troisième édition « du respect au travers du sport ». Ces journées, organisées par la mairie de Bessan, en collaboration avec le CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et en partenariat avec plusieurs structures jeunesse avaient pour objectif de promouvoir les valeurs de respect, citoyenneté et solidarité dans la pratique sportive.



Une participation active de l'Espace Jeunes de Vias

Encadrés par leurs animateurs, les jeunes viassois âgés de 10 à 15 ans ont participé à de nombreuses activités sportives encadrées par des éducateurs et des bénévoles : rugby, boxe, arts martiaux, judo, basket. Ils ont pu également aborder des sujets essentiels comme le respect des règles, le fair-play, la cohésion d'équipe et l'inclusion.

Des représentants de la police nationale, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers et de l'armée sont venus parler de leurs métiers et de l'importance du respect dans la vie citoyenne lors de moments d'échanges et d'ateliers.

« Nos jeunes repartent avec des souvenirs, mais surtout avec des valeurs fortes : entraide, écoute, respect de soi et des autres », souligne la responsable de l'Espace Jeunes de Vias.



JEUNESSE

LE NOËL DES ENFANTS

Noël avant l'heure

Un mois de décembre bien rempli pour nos jeunes viassois que ce soient les tous-petits accueillis en crèche ou les plus grands à l'école, au centre aéré ou encore les adolescents de l'Espace Jeunes.

Tous ont participé à de nombreuses activités et animations. Au programme : fabrication de décorations, cartes de vœux, ateliers gourmands, lectures de contes, chants, jeux, repas, goûters et rencontres avec les résidents de l'EHPAD.

Les 1^{ères} éditions des marchés de Noël des écoles ont connu un vif succès qui a ravi les familles. Les stands ont mis à l'honneur le talent des enfants en exposant des objets réalisés par leur soin.

Comme chaque année, la magie a opéré lorsque le Père Noël et son assistante ont rendu visite aux enfants. Entre émerveillement et sourires, chacun a pu profiter d'un moment privilégié et repartir avec des petites surprises.



Arrivée du Père Noël à l'école maternelle et distribution de cadeaux aux élèves



Spectacle pour les élèves de l'école maternelle



Spectacle pour les élèves de l'école élémentaire

JEUNESSE

LE NOËL DES ENFANTS



Marché de Noël de l'école maternelle



Marché de Noël de l'école élémentaire



Activité manuelle sur le thème de Noël à la crèche



Secret Santa de l'Espace Jeunes



Décoration de Noël au centre aéré



Distribution de goûter au centre aéré



Repas de Noël à la cantine

JEUNESSE

LE NOËL DES ENFANTS



Après-midi intergénérationnelle à l'EHPAD



Distribution des goûters aux classes de CP



Inscriptions scolaires pour la rentrée 2026

La campagne d'inscriptions a lieu du 19 janvier au 17 avril 2026. Sont concernés les enfants nés en 2023 et les enfants nouvellement arrivés sur la commune. Le dossier d'inscription peut être complété en ligne ou retiré auprès du secrétariat du service des affaires scolaires.

Retrouvez l'ensemble des informations sur le site de la ville.

Service des Affaires Scolaires

04 67 09 25 41

affaires-scolaires@ville-vias.fr

UN NOUVEAU DISPOSITIF : LE CLAS

CLAS CTG : Accompagner les enfants, soutenir les parents

Dans le cadre du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG), signée en 2023 avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault, la ville s'investit pour renforcer les actions en faveur de la réussite scolaire. C'est dans ce cadre que la mise en œuvre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) a été inscrite dans le plan d'action communal. Il a fait l'objet d'une présentation en conseil municipal lors de la séance du 28 septembre 2023. Ce dispositif national reconnu, cofinancé par la CAF, vise à accompagner les enfants dans leur parcours scolaire, tout en soutenant les familles dans leur rôle éducatif.



Un accompagnement global et structuré

Le CLAS ne se limite pas à une aide aux devoirs classique. Il repose sur un projet éducatif global qui allie soutien méthodologique, apports culturels et implication parentale.

Sur le territoire de Vias, le CLAS se structure autour de collectifs de 8 à 12 enfants, répartis en deux groupes : un collectif pour les élèves du primaire (du CP au CM2) et un pour les collégiens (de la 6^e à la 3^e). Chaque collectif bénéficie d'une séance hebdomadaire de 2h, organisée sur 27 semaines durant l'année scolaire, encadrée par deux intervenants (professionnels ou bénévoles), sous la coordination d'un référent de projet.

Un partenariat fort avec les acteurs locaux

Le dispositif s'appuie sur un maillage solide : associations locales, établissements scolaires, acteurs du territoire, mobilisés pour garantir un accompagnement cohérent, complémentaire de l'école et adapté aux besoins des familles. Les parents occupent une place centrale dans le CLAS : informés, écoutés, associés aux actions. Des temps de dialogue et de médiation leur sont proposés, afin de renforcer les liens avec l'école. Une manière concrète de valoriser leur rôle et de renforcer la continuité entre les différents lieux de vie de l'enfant.

Une dynamique engagée pour les familles viassoises

Cette initiative s'inscrit dans une démarche volontaire et engagée pour répondre aux besoins des enfants et des familles, dans une logique de proximité, d'écoute et de coéducation.

Avec le CLAS, Vias affirme une priorité claire : offrir à chaque enfant les meilleures chances de réussite et accompagner les familles dans leur parcours éducatif.

**Renseignements et inscriptions
Service des Affaires Scolaires**

04.67.09.25.41 ou 06.07.30.72.88 ou coordination-enfance@ville-vias.fr

SPORT

TÉLÉTHON

Des activités sportives en faveur de l'AFM-Téléthon

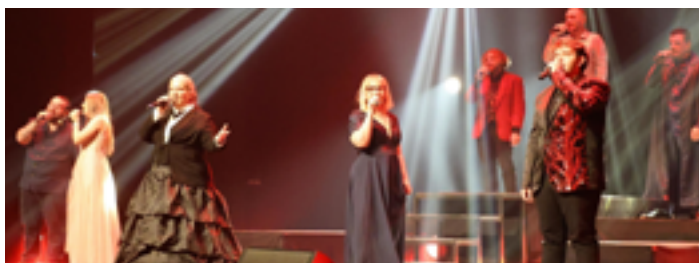
Tout au long du mois de décembre, la ville s'est mobilisée pour soutenir le Téléthon.

L'association "Viens, On Chante" a présenté son spectacle "Les comédies musicales" au Théâtre de l'Ardillon. Le Comité des Fêtes, a pour sa part, organisé une soirée solidaire autour d'un excellent repas et d'un spectacle placé sous le signe du sport : un véritable succès !

La matinée du 6 décembre animée par l'équipe du Service des Sports a réuni familles, enfants et sportifs autour d'activités physiques adaptées à tous les âges.

L'Aéroclub Béziers - Cap d'Agde a également apporté son soutien en proposant des promenades aériennes : 21 pilotes se sont relayés pour permettre de faire découvrir aux 132 participants nos belles communes du littoral vues du ciel.

Les associations locales ont animé ce week-end solidaire avec les danses des Festa Fabo, la traditionnelle vente de blé de Pavid'oc et la vente de gâteaux organisée par le Conseil Municipal des Jeunes.



Les Comédies Musicales - Viens, on chante



Repas du téléthon - Comité des Fêtes



Matinée sportive - Service des sports



Vente de blé et Festa Fabo - Pavid'oc



Vente de gateaux - Conseil Municipal des Jeunes



Vols découvertes - Aéroclub Béziers - Cap d'Agde

Une matinée sous le signe de la solidarité !

Samedi 18 octobre, 385 sportifs motivés se sont élancés sur les parcours de marche, de course et de VTT pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Tout au long de la matinée, les participants ont pu rencontrer et échanger avec les animateurs des stands de prévention et de sensibilisation : Escale bien-être gérée par la Ligue contre le cancer, l'Institut Easyphy, la Fédération Française d'Haltérophilie - Musculation Occitanie ainsi que le corner parfumé et solidaire Olfazeta.

Une belle réussite grâce à la mobilisation des services municipaux, l'engagement de différentes associations locales et la présence de la Croix-Rouge française.

Un grand merci au gérant du restaurant "Chiringuito" qui a offert un tee-shirt à chaque participant ainsi qu'à nos généreux donateurs, Alban Équipement, Intermarché Vias et L'Azur Bleu pour leur contribution aux ravitaillements et collations.

Grâce aux différentes actions menées tout au long du mois d'octobre notamment le spectacle organisé par l'association "Viens, on chante" et le loto du Comité des Fêtes et la mobilisation de tous, 6 000 € ont été récoltés et intégralement reversés à la Ligue contre le cancer de l'Hérault.

**Rendez-vous en 2026 pour
battre ce record !**



CARNAVAL 2026

VILLE DE TRADITION



L'édition 2026 s'annonce plus festive que jamais avec un programme qui réunira petits et grands autour de moments inoubliables. Découvrez ci-contre l'ensemble des animations qui feront vibrer notre cœur de ville.

PROGRAMME

Jeudi 5 mars

Soirée d'ouverture

18h : Majorettes (Bâton Club Viassois), Peña Bella Ciao, danse du Petit et du Grand Poulain, apéritif offert par l'association les Amis du Carnaval

📍 Parvis de la Vigneronne

Vendredi 6 mars

Carnaval des enfants

10h45 : Buffetière des « Pitchouns », Petit Poulain et Peña Bella Ciao

📍 Place des Arènes

14h : Majorettes (Bâton Club Viassois), jeux gonflables, danse du Petit Poulain et Peña Bella Ciao

📍 Place du 11 Novembre

16h - 17h : Défilé dans les rues du village & lancer de bonbons

📍 Place du 11 Novembre

21h - minuit : Bal

📍 Place du 11 Novembre

Un poste de secours de la Croix-Rouge est assuré vendredi et samedi dans les locaux du Service Proximité (22, rue de la République).



Samedi 7 mars

Carnaval des adultes

10h30 : Rassemblement de la Buffetière, du Poulain et des Peñas

📍 Place des Arènes

📍 Pl. du 14 Juillet

10h40 : Danse du Poulain

11h : Départ de la Buffetière

12h30 : Arrivée de la Buffetière et de son "Gabel" traditionnel, danse du Poulain

13h30 - 16h : Batucada

16h : Rassemblement des chars devant le Parking Gambetta direction Boulevard de la Liberté

16h30 : Départ du défilé & mort de M. Carnaval à l'arrivée (Parking Gambetta)

21h- minuit : Bal costumé

📍 Place du 14 Juillet

Dimanche 8 mars

After Carnaval

11h : Repas (sans réservation, sur place ou à emporter)

📍 Place du 14 Juillet

CULTURE & PATRIMOINE

LA MAGIE DE NOËL EN CŒUR DE VILLE

Le Village de Noël et l'ensemble des animations ont pris fin. De nombreuses parades, différentes activités à l'atelier des lutins, des soirées sur la piste de roller ont animé le centre-ville du 19 décembre au 3 janvier, une période synonyme de magie et de partage. Petits et grands ont également découvert la Maison du Père Noël décorée cette année sur le thème de "La forêt enchantée".



Parade "Bal des lampions"



Chalet des lutins



Maison du Père Noël



Atelier des lutins



Le livre magique

CULTURE & PATRIMOINE

LA CULTURE, UN PATRIMOINE À PARTAGER



Les Pénitents Blancs de Vias

Les premières confréries de pénitents apparaissent dès le XIII^{ème} siècle, dans un contexte de renouveau spirituel et de quête de salut individuel. Elles rassemblent des laïcs désireux de mener une vie chrétienne plus rigoureuse, marquée par la prière, la charité et la pénitence publique.

Ces confréries jouent un rôle essentiel dans la « recatholicisation » des populations, en promouvant la confession, la prière, les processions et les œuvres de miséricorde. Leur rôle est également social : aide aux pauvres, soins aux malades, accompagnement des condamnés à mort.

Dans le Languedoc, elles connaissent un essor notable à partir du XVI^{ème} siècle et se déclinent en plusieurs branches :

- Les Pénitents blancs : centrés sur la charité, l'accompagnement des mourants, l'enterrement des pauvres.
- Les Pénitents bleus : souvent associés à des œuvres éducatives ou hospitalières.
- Les Pénitents noirs : davantage tournés vers la méditation sur la Passion du Christ et les rites funéraires.

Avec la Réforme protestante, l'Église catholique réagit par la Contre-Réforme, mouvement visant à réaffirmer les dogmes et à encadrer plus strictement la vie religieuse. Les confréries de pénitents sont alors encouragées, réorganisées et multipliées, car elles incarnent une spiritualité active, visible et fidèle à l'orthodoxie catholique.

C'est dans ce contexte — alors que les protestants étaient nombreux à Vias — qu'est fondée, en 1632, la confrérie des Pénitents Blancs. À cette époque, ses membres se consacrent principalement à la construction d'une église, dont les travaux s'étalent sur plusieurs décennies. La confrérie occupe une place importante dans la vie religieuse et sociale du village : elle veille sur les malades, assiste aux enterrements et administre les legs reçus (terres et biens), qu'elle met en fermage pour en tirer des revenus.

L'église, aujourd'hui désaffectée, se situe rue de l'Hospice, et sa cloche est visible à la Maison du Patrimoine.

La confrérie poursuit ses activités jusqu'à la Révolution de 1789, date à laquelle elle est dissoute et ses biens confisqués. Certains objets et éléments liturgiques sont toutefois préservés : ainsi, l'autel de marbre blanc des Pénitents Blancs est transféré en 1805 dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église de Vias.

Après la Révolution, une tentative de reconstitution a lieu sous le vocable de Saint Antoine l'Hermite. La confrérie connaît une brève renaissance en 1824, mais le recrutement devient rapidement difficile et elle finit par se dissoudre définitivement en 1861.



Jean-Marc Zénon

VIE ASSOCIATIVE

ÇA BOUGE À VIAS !



Échappée Viassoise

28 septembre 2025



Baleti - Pavid'Oc
5 octobre 2025



Récital du Club du 3^{ème} âge
3 décembre 2025



Campagne de collecte de sang - Le Fil Rouge Viassois

7 décembre 2025

VIE ASSOCIATIVE

AGENDA DES ASSOCIATIONS VIASOISES

En ce début d'année, les associations vont organiser leurs assemblées générales afin de faire un retour sur l'année écoulée et les projets à venir. La saison hivernale sera également l'occasion pour eux de proposer à la population des animations en intérieur avec le retour des lotos !

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Pavid'oc

Vendredi 9 janvier - 18h
Halle des sports

Cyclo

Samedi 10 janvier - 17h
La Vigneronne

Comité des fêtes

Jeudi 15 janvier - 18h
Halle des sports

Club du 3^{ème} âge

Samedi 17 janvier - 18h
Halle des sports

Vias trail running

Samedi 24 janvier - 18h
La Vigneronne

Les Anges Viassois

Samedi 31 janvier - 18h
Halle des sports

JANVIER

> **Dimanche 18 janvier, 14h**

Club du 3^{ème} âge - Loto, Gymnase

> **Mardi 20 janvier, 17h**

Les Amis de Lorca - Galette des Rois, La Vigneronne

> **Dimanche 25 janvier, 14h**

Les Amis de Lorca - Loto, Gymnase

FÉVRIER

> **Dimanche 1^{er} février, 14h**

Les Anges Viassois - Loto, Gymnase

> **Samedi 7 février, 14h**

Les Volants Viassois - Compétition, Gymnase

> **Dimanche 8 février - 14h**

Comité des fêtes - Loto, Gymnase

> **Samedi 14 février, 16h**

Les Anges Viassois - Thé dansant, La Vigneronne

> **Dimanche 15 février, 14h**

UNC - Loto, Gymnase

MARS

> **Lundi 9 mars - 18h**

Pavid'oc - Conférence "Les Grisettes de Montpellier",
Halle des sports

> **Mardi 24 mars - 18h**

Pavid'oc - Conférence "Les Nomades et sédentaires
du néolithique", Halle des sports

> **Dimanche 29 mars**

Vias Beach Bikers - Loto, Gymnase



ACTUALITÉS

LES DERNIÈRES ACTUS

Campagne de débroussaillage 2026

L'été 2025, nous a une nouvelle fois rappelé la réalité du risque incendie dans notre région. De nombreux feux ont touché notre territoire.

Le débroussaillage reste un geste essentiel pour préserver les personnes, les biens et la nature. L'objectif est de réduire la végétation autour des constructions afin de limiter la propagation des flammes.



Conformément à l'arrêté préfectoral du 8 avril 2025, toute habitation, chantier ou installation situé à moins de 200 m d'un massif forestier, d'une garrigue, d'un maquis ou d'une

lande doit être débroussaillée sur 50 m autour des bâtiments et 5 m le long des voies d'accès.

L'hiver est donc la période idéale pour réaliser ces travaux avant la saison à risque. Des contrôles seront réalisés avant l'été 2026 pour s'assurer du respect de ces mesures de prévention. Le cas échéant, un courrier sera adressé aux propriétaires viassois concernés pour leur rappeler les obligations.

Selon l'article L.134-7 du Code forestier, le Maire est chargé du contrôle de la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage.

Plus de renseignements sur : www.herault.gouv.fr ou sur la carte de vigilance incendie : www.risque-prevention-incendie.fr/herault

Plan Communal de Sauvegarde : être prêt face aux risques



Inondations, feux de forêt, tempêtes, sécheresse, grand froid... notre commune est exposée à plusieurs risques naturels et technologiques.

Pour y faire face, la Ville dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), véritable outil de prévention et de gestion de crise.

Ce plan permet d'anticiper les situations d'urgence, de protéger la population et de coordonner les secours. Il définit les rôles de chacun : élus, agents municipaux, services de secours et bénévoles.

En cas d'événement majeur, le PCS facilite la mise en place d'un poste de commandement communal, l'alerte des habitants, et, si nécessaire, leur mise à l'abri dans des lieux sécurisés.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), disponible sur le site de la ville et en mairie, vous informe sur les bons réflexes à adopter.

ACTUALITÉS

LES DERNIÈRES ACTUS

Élections municipales les 15 & 22 mars 2026

Afin de pouvoir voter, toute demande d'inscription sur les listes électorales devra être effectuée au plus tard en ligne le 4 février 2026 ou déposée en Mairie le vendredi 6 février 2026.

SITUATION ÉLECTORALE

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale sur le site du service public. En quelques clics, vous pouvez consulter : votre inscription, votre bureau de vote, votre numéro d'électeur et vos procurations enregistrées.

PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, le vote par procuration est possible. Tout électeur inscrit peut donner procuration à la personne de son choix, également inscrite sur une liste électorale, même dans une autre commune. Le mandataire devra se déplacer pour voter dans votre bureau.

La démarche nécessite votre numéro national d'électeur ainsi que celui de votre mandataire. La procuration peut être établie en ligne via la téléprocédure MaProcuration ou auprès d'une autorité habilitée :

La Brigade de Gendarmerie Nationale de MARSEILLAN (Rue des Belles/04 67 21 10 29)

Le Commissariat de Police Nationale d'AGDE (Av. du Général de Gaulle/04 67 01 02 00)

Du Tribunal d'instance de BÉZIERS (93 Av. du président Wilson)

La procuration peut être faite jusqu'au jour du vote, mais il est conseillé d'anticiper. Elle est valable pour un scrutin ou pour une durée maximale d'un an.



Horaires d'ouverture : 8h - 18h

Bureau 1 - Mairie

Pl. des Arènes

Bureau 2 - La Vigneronne

Bd Gambetta

Bureau 3 - Halle des Sports Jean RAYNAUD

Av. d'Agde

Bureau 4 - Gymnase Victor BERNADO

Av. Pierre Castel

Bureau 5 - Gymnase Victor BERNADO

Av. Pierre Castel

RECENSEMENT



Chaque jeune viassois doit se faire recenser auprès de la Mairie dès l'âge de 16 ans. Cette formalité obligatoire permet d'obtenir une attestation de recensement, nécessaire pour passer certains examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire) et pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement peut se faire en Mairie, sur présentation des documents originaux accompagnés d'une copie de chacun : une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile ou en ligne sur le site du service public. **Une fois recensé, le jeune est inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.**

ACTUALITÉS

LES DERNIÈRES ACTUS

Christian Bilhac, Sénateur : Rencontres du territoire

La commune a accueilli Christian Bilhac, Sénateur de l'Hérault. Ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre de réunions visant à renforcer la proximité entre les élus locaux et les représentants de l'État.

Au cours de cette rencontre, le Sénateur a rappelé ses fonctions au sein du Sénat. Les échanges ont porté sur différents sujets tels que la fiscalité, la délinquance, l'éducation ou encore la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

À l'issue de cette matinée, le Sénateur a remis la médaille du Sénat au Maire, en reconnaissance de son engagement républicain et de son courage politique.



Vias lutte contre les dépôts sauvages !

Pour lutter contre les dépôts sauvages, la Ville a décidé de déployer de nouvelles caméras mobiles et intelligentes sur les zones sensibles. Ces pièges photographiques détectent automatiquement les dépôts illégaux (gravats, encombrants, déchets verts...), permettent d'identifier et de verbaliser les auteurs.

La propreté et le respect de notre environnement sont l'affaire de tous.

Tout dépôt sauvage est interdit et passible d'amendes de 135 € à 1 500 €. En cas de récidive, la verbalisation peut atteindre 3 000 €.



ÉCONOMIE LOCALE

SOUTENIR L'INITIATIVE D'ENTREPRENDRE

NATURALYS

Installée à Vias, Jennifer Lys propose une large gamme de produits naturels et éthiques en collaboration avec la société Chogan.

Cosmétiques, parfums, soins du corps, produits d'entretien écologiques ou encore compléments bien-être : des formules efficaces, respectueuses de la peau et de l'environnement.

Jennifer souhaite rendre le naturel accessible à tous et offre aussi la possibilité de rejoindre l'aventure grâce à une activité indépendante et flexible.

Elle vous invite à découvrir Naturalys et adopter une beauté plus saine et responsable !

☎ 06 98 85 99 76

✉ j.lysconsultante.chogan@gmail.com



Calamity Jeanne Tatouage

Ouvert depuis mars 2023, le salon Calamity Jeanne s'est rapidement imposé comme une adresse singulière à Vias. Niché au-dessus de la cave Cépage Libre, 3 rue Général Leclerc, cet espace privé reflète la personnalité de Jeanne, une artiste passionnée de dessin depuis l'enfance.

Formée très tôt à Béziers dans les ateliers de Cathy Clauzel, Jeanne a poursuivi un bachelor en design graphique à Montpellier avant de se consacrer pleinement à sa vocation : le tatouage. Sa formation auprès de Mttattoos Family à Vias lui a permis d'acquérir un savoir-faire précis, qu'elle met aujourd'hui au service d'un univers intime et créatif.

Son salon à l'atmosphère apaisante et confidentielle est un lieu à son image : sincère, artistique et libre où le tatouage devient un acte de confiance et d'expression personnelle.

Jeanne prend le temps d'écouter, de comprendre et de transformer les idées et les émotions de ses clients en créations sur peau. Chaque projet naît d'un dialogue.

📍 3 rue Général Leclerc

📅 Du mardi au samedi 🕒 De 10h à 17h

☎ 07 66 81 19 60

✉ Calamityjeanne.ttt@gmail.com

📱 Calamity Jeanne 📷 [calamityjeanne.ttt](https://www.instagram.com/calamityjeanne.ttt)

ÉCONOMIE LOCALE

SOUTENIR L'INITIATIVE D'ENTREPRENDRE

So good Fitness & Pilates

Ancienne professeure d'EPS et coach sportive depuis plus de 15 ans, passionnée depuis toujours par le sport et les méthodes douces, la fondatrice de So Good Fitness & Pilates, Solen Monzani a ouvert son studio à Vias Plage, avenue de la Méditerranée.

Certifiée en Pilates au sol (niveau 1 à 3), elle propose une approche personnalisée adaptée à tous : séniors, femmes enceintes ou personnes souffrant de pathologies du dos, des hanches ou des genoux. Les séances, au sol ou avec petit matériel, visent à renforcer et étirer les muscles profonds pour améliorer la posture et le bien-être au quotidien.

Le studio offre des cours individuels, semi-privés ou collectifs, en salle, à domicile ou en visio ainsi que des interventions en entreprises, associations ou structures médicales. Des stages thématiques ponctuels sont également organisés le samedi (spécial dos, gainage, abdos...). La séance découverte est à 8 €.

📍 **Avenue de la Méditerranée**

📅 **Du lundi au vendredi**

☎ **07 59 60 47 66**

✉ **contact@SoGoodFitnessEtPilates.fr**

📱 **So Good Fitness & Pilates**

📍 **Stages ponctuels à thème le samedi (spécial dos et postures/ gainage et abdos...)**



Un temps pour l'Autre

Après plusieurs années d'expérience dans l'accompagnement auprès des familles et des personnes vulnérables, Gaëlle Dziadula Caverio a choisi de créer "Un Temps pour l'Autre" et propose un service de proximité basé sur la bienveillance, la présence humaine et le lien social.

Elle intervient auprès des personnes âgées, isolées ou ayant besoin d'un soutien dans leur quotidien. Son rôle consiste à les accompagner lors de sorties, promenades, jeux, discussions, effectuer des courses, les demandes administratives, les rendez-vous, la préparation des repas, quelques tâches ménagères ou encore la promenade des animaux.

Ce projet représente pour elle bien plus qu'un service : c'est une vocation, celle d'aider les administrés viassois âgés à garder autonomie, confort et confiance, tout en créant un lien chaleureux et humain.

📍 **Vias et alentours**

📅 **7j/7 (selon disponibilités)** ⌚ **À partir de 6h**

☎ **06 61 09 98 56**

✉ **gaellecavero@gmail.com**

📱 **Un Temps pour l'Autre**

AGENDA

LES RENDEZ-VOUS À NOTER

JANVIER

Dimanche 11 janvier

Folie (spectacle cabaret)

Par la Cie 1001 Ladies

🕒 16h

📍 Théâtre de l'Ardaillon



Vendredi 16 janvier

Vœux à la population

🕒 19h

📍 Théâtre de l'Ardaillon

Vendredi 23 janvier

Cali

Révoltes et Amour fou

🕒 20h30

📍 Théâtre de l'Ardaillon



FÉVRIER



Vendredi 6 février

Anne Roumanoff

L'expérience de la vie

🕒 20h30

📍 Théâtre de l'Ardaillon



Vendredi 20 février

Hommage Starmania

Par l'association "Viens, on chante"

🕒 20h30

📍 Théâtre de l'Ardaillon



Vendredi 27 février

Forum de l'emploi saisonnier

🕒 9h - 13h

📍 Théâtre de l'Ardaillon

MARS

Du jeudi 5 au dimanche 8 mars

Carnaval

Organisé par l'Association "Les Amis du Carnaval"

📍 Cœur de ville



AGENDA

LES RENDEZ-VOUS À NOTER !

Vendredi 6 mars

Christelle Chollet

20 ans déjà

🕒 20h30

📍 Théâtre de l'Ardaillon



Dimanche 15 mars

Premier tour des élections municipales

🕒 8h - 18h

📍 Votre bureau de vote habituel

Jeudi 19 mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

🕒 11h

📍 Parvis de l'Hôtel de Ville



Dimanche 22 mars

Second tour des élections municipales

🕒 8h - 18h

📍 Votre bureau de vote habituel



Vendredi 13 mars

Romantique

Duo piano/violon par Pierre Hattat et Éric Laur

🕒 20h30

📍 Théâtre de l'Ardaillon



Vendredi 20 mars

Couple en danger

Pièce de théâtre par la Cie du Jeu'dit

🕒 20h30

📍 Théâtre de l'Ardaillon



Vendredi 27 mars

Grupo Compay Segundo

🕒 19h

📍 Théâtre de l'Ardaillon



+ d'infos

sur vias-mediterranee.fr
& sur nos réseaux sociaux

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Le 01/09/2025 - PÉQUIN GRANADO Maï né à Sète
Le 11/09/2025 - AMAKRANE Assyle née à Béziers
Le 12/09/2025 - AUGET Aleya née à Montpellier
Le 18/09/2025 - NARDO Elena née à Béziers
Le 13/09/2025 - CHENTOUT BIGUET Nylah née à Montpellier
Le 19/09/2025 - EZZOUAK Awa née à Béziers
Le 23/09/2025 - REVERDY Lucas né à Béziers
Le 29/09/2025 - BOULAAROUAD Adam né à Béziers
Le 30/09/2025 - GILBERT Kehlani née à Béziers
Le 06/10/2025 - GIOVINETTI Matteo né à Béziers
Le 08/10/2025 - FABBRI Louciana née à Béziers
Le 17/10/2025 - HAMON COEUR June née à Béziers
Le 19/10/2025 - MAHAMDI Adam né à Béziers
Le 23/10/2025 - VIDAL GARCIA Andrès et Raphaël nés à Béziers
Le 30/10/2025 - GARCIA CHUECOS Amaya née à Béziers
Le 10/11/2025 - PRÉVOST CHAKOURI Romi né à Béziers
Le 25/11/2025 - MOLITOR RIAHI Léo né à Chambéry



MARIAGES

Le 20/09/2025 - Thomas ALBISSER & Laureen JACQUEMIN
Le 27/09/2025 - Franck BUSTIN & Julie SAGOT
Le 04/10/2025 - Clément E SILVA PENDRELICO & Lola MIEULET
Le 18/10/2025 - Jérôme HELIX & Didier JACQUELINE
Le 25/10/2025 - Carole RENTÉ & Christelle PATIN
Le 14/11/2025 - David MANOUKIAN & Adina-Nicoleta IOSIF



DÉCÈS

Le 22/09/2025 - Elianne DELOIRE, épouse LAPIZE à l'âge de 86 ans
Le 23/09/2025 - Huguette CABRERA, veuve GARCIA à l'âge de 91 ans
Le 05/10/2025 - Max MAFFRE à l'âge de 92 ans
Le 06/10/2025 - Colette SARDA, veuve CHOMBARD à l'âge de 90 ans
Le 07/10/2025 - Claude MILLE à l'âge de 80 ans
Le 10/10/2025 - Jean ROQUE à l'âge de 87 ans
Le 10/10/2025 - Jacques RAMAT à l'âge de 79 ans
Le 13/10/2025 - Paul BASSAND à l'âge de 69 ans
Le 21/10/2025 - Serge QUENTIN à l'âge de 91 ans
Le 23/10/2025 - Paule RAYNAUD à l'âge de 75 ans
Le 25/10/2025 - Christiane PUJOL, veuve PALAU à l'âge de 84 ans
Le 31/10/2025 - Michel HUGOL à l'âge de 95 ans
Le 01/11/2025 - Josette DELEUIL, veuve CAUSSÉ à l'âge de 93 ans
Le 04/11/2025 - Michel SALZMANN à l'âge de 71 ans
Le 06/11/2025 - Françoise SERVANT, épouse LECLANGER à l'âge de 62 ans
Le 12/11/2025 - Roger FAUCHER à l'âge de 100 ans
Le 19/11/2025 - Josselyne AMAT, veuve DE SOLA à l'âge de 85 ans
Le 22/11/2025 - Michèle GAPENNE, divorcée ALEXANDRE à l'âge de 71 ans
Le 29/11/2025 - Hélène PÉREZ, divorcée POULAIN à l'âge de 96 ans
Le 29/11/2025 - Ginette SPINDLER, épouse VILLAIN à l'âge de 84 ans
Le 07/12/2025 - Christiane DAULIACH, veuve BOUKAOUMA à l'âge de 92 ans
Le 11/12/2025 - Maryse COMBES, veuve SABATIER à l'âge de 88 ans

UNION VIASOISE

L'année 2025 s'est achevée sur une note festive avec les traditionnelles fêtes de Noël et de Nouvel An. Nous espérons que vous avez traversé cette belle période dans la joie et la convivialité aux côtés de vos familles et vos proches.

Avec l'équipe municipale, nous aurons la joie de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux le vendredi 16 janvier prochain. Dans cette attente, nous vous adressons d'ores et déjà, ainsi qu'à vos familles, nos vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2026.

L'année écoulée a été une nouvelle fois marquée par la concrétisation de nombreux projets : la requalification de l'entrée de l'avenue de Bessan, l'inauguration du pont Henri Fournier, le dépôt du permis de construire pour la construction du nouveau bâtiment ALP et du restaurant scolaire, la signature de l'acte définitif pour la construction de la maison de santé dont la pose de la 1^{ère} pierre interviendra d'ici les prochaines semaines, la rénovation de voiries notamment l'Impasse du Clos du Loup, la Place des Dahlias, la Rue de l'Egalité (pour sa partie située aux abords de la Cresse), la contre allée de l'Avenue de Béziers, l'impasse de la Croix de fer, la poursuite du déploiement de l'éclairage public tant en cœur de ville qu'en Côte ouest.

Parmi les autres dossiers majeurs, la révision du PLU, document référent des projets d'avenir pour notre territoire à échéance 2040, est en cours.

Également, les travaux engagés depuis plusieurs semaines par le Syndicat du Bas Languedoc pour un montant de 11,5 millions d'€ afin de raccorder la Commune au réseau de la nappe du fleuve Hérault. Indispensables et nécessaires, ces travaux vont permettre de sécuriser la ressource en eau, diversifier l'approvisionnement et répondre aux besoins futurs.

En matière de prévention de la sécurité routière, les actions entreprises depuis plusieurs années par la municipalité ont permis d'obtenir le label Ville Prudente avec 3 coeurs sur 5. Cette distinction témoigne du travail accompli par les services municipaux et la volonté affirmée des élus de renforcer le dispositif sécuritaire au bénéfice des viassoises.

Fin novembre, le Conseil des sages a tenu sa dernière réunion du mandat. L'engagement et le dévouement des membres de cette instance consultative, force de propositions, nous ont permis de prendre des décisions éclairées et justes dans de nombreux domaines.

Au nom du Conseil Municipal, je tiens à les remercier pour le travail accompli durant ces 5 dernières années.

Merci également à l'ensemble des services municipaux qui participe à la mise en œuvre des projets de la collectivité.

Bien entendu, nous restons fidèles à nos engagements et pleinement mobilisés dans les prochains mois pour mener à bien les dossiers structurants de la ville et améliorer, toujours et encore, votre cadre de vie.

VIAS PLURIEL

À l'heure où nous écrivons ces mots, l'heure est à la préparation des fêtes. Comment la ville s'y prépare ? Grand dieu ! l'expression vaut son pesant d'hosties car la crèche est au centre du village, un peu comme à l'accoutumée... À côté de l'incontournable symbole religieux, un marché, des chalets, une piste de rollers pour les enfants. Voilà qui sans toucher au sublime ni à l'inattendu permet tout de même de se projeter dans la trêve des fêtes de Noël.

Après ? Il y aura la coûteuse cérémonie des vœux où d'aucuns se gargarisent de leurs hauts-faits...

Et encore après ? Difficile de ne pas se projeter dans l'après, car à l'heure où vous lirez ces lignes, celle des choix approchera : nul n'ignore que les 15 et 22 mars, nous aurons à élire une nouvelle équipe à la tête de notre commune.

Trois candidats se sont à ce jour déclarés ; notre maire actuel semble encore hésiter, allant jusqu'à inquiéter dans ses propres rangs.

Vias Pluriel qui fut le premier à annoncer sa candidature présentera une équipe en partie remaniée, mais toujours avec le même objectif : agir avant tout au bien-être et au confort de vie de toute la population, impulser un nouvel élan en s'appuyant sur ce qui nous réunit.

Vias Pluriel, tout au long de cette mandature a prouvé son sérieux, sa ténacité, sa connaissance des dossiers. Ce sont ces atouts que nous souhaitons mettre à nouveau au service des citoyens.

Nous souhaitons à tous bonheur et joie sans modération pour cette nouvelle année.

Que 2026 nous rassemble !

Elisabeth Cerneau
& Yvon Martin

VIAS NATURELLEMENT

Viassoises, Viassois,

Cette tribune est la dernière avant les prochaines élections municipales. C'est donc le moment de dresser un bilan de ces six années. Je tiens à remercier **Mme Sandrine Moroni, M. Jean-Luc Lenoir et M. Pascal Viviani**. Merci pour votre engagement sans faille. Ensemble, nous avons été présents à chaque conseil municipal pour défendre les intérêts des viassoises. Vous êtes restés dignes, loyaux et combatifs pour porter la voix de l'opposition.

Le mirage des promesses électorales

Il y a 6 ans, la majorité actuelle a été élue sur des engagements. Aujourd'hui, le constat est amer : le bilan est bien loin des promesses. Où sont les grands projets structurants ? Des promesses répétées, une communication soignée, mais peu de résultats.

Au lieu d'une vision cohérente, nous avons subi une urbanisation massive. On a construit sans relâche, sans tenir compte les équipements existants, saturant la commune. Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes a pointé la dégradation de nos finances. Le résultat ? Une commune plombée par l'endettement et des hausses d'impôts qui font de Vias l'une des villes les plus taxées du canton.

L'ombre de la justice

Mais le plus grave réside dans la multiplication des irrégularités et des dossiers judiciaires. Le symbole de cette dérive, c'est **l'affaire du Promontoire**. Ce dossier résume à lui seul les errances de la majorité. Une procédure pénale est en cours. L'année 2026 s'annonce redoutable, avec la perspective désormais réelle d'une démolition. Pire encore, c'est le contribuable viassois qui paie l'addition à travers la **protection fonctionnelle** votée pour couvrir les frais de justice du maire mis en cause.

J'invite donc les Viassois à être très prudents face aux discours que tiendra la majorité actuelle durant la campagne à venir. Ils seront prêts à tout vous promettre pour être réélus, prêts à tout inventer pour vous convaincre, sans se soucier de leur capacité réelle à tenir parole. **Ne vous laissez pas bernier une seconde fois.**

Face à ce bilan, il est plus que jamais temps pour Vias de tourner la page. C'est pourquoi nous apportons notre plein soutien à la liste **Vias à Venir**. Notre commune doit retrouver une situation saine et apaisée, conduite par des élus intègres, exemplaires et réellement proches des habitants.

Fidèlement,

Vias naturellement

